

# Le compostage

Pour vous aider à fabriquer votre compost et fertiliser votre jardin, Le Mans Métropole met à disposition le matériel nécessaire. Le compostage permet de détourner les 30 % de déchets organiques contenus dans nos poubelles.

*Page modifiée le vendredi 27 octobre 2023 • Données Le Mans Métropole*

## Principe



© ad'hoc

Le compostage est un processus de **transformation de déchets organiques** en présence d'air et d'eau, sous l'action des micro-organismes qui vivent dans le sol.

Le compost obtenu après quelques mois est comparable à de l'humus.

## Matériel



© Le Mans Métropole

Le service Propreté met à disposition trois types d'outil de compostage **en fonction de vos besoins**.

- Le composteur de 320 litres (76.9 cm de largeur et profondeur, 79.5 cm de hauteur),
- le composteur de 620 litres (128.5 cm de diamètre et 78.1 cm de hauteur),
- le lombricomposteur (47 cm de diamètre et 43 cm de hauteur).

## Retrait

Le retrait des composteurs est organisé les lundis, mercredis et vendredis matin sur rendez-vous au 02.43.47.47.60.

Ils sont ensuite à venir chercher à l'accueil du service Propreté (206 rue de l'Angevinière, 72100 Le Mans).

### **Coût**

Nous assurons **assistance technique** en contrepartie d'une participation financière fixée comme suit.

- 15 € pour le composteur de 320 litres,
- 30 € pour le composteur de 620 litres,
- 20 € pour le lombricomposteur.

Vous pouvez régler ce montant par chèque, carte bancaire ou en espèces.

### Intérêts

Le recours au compostage présente plusieurs intérêts.

- La réduction de la pollution,
- la production d'un engrais 100 % naturel,
- la fertilisation des sols et la lutte contre l'appauvrissement de la terre,
- une action éco-citoyenne grâce à la limitation du volume de déchets à traiter.

### Matières acceptées

Ce que vous pouvez déposer dans votre composteur.

#### **Déchets de jardin**

- Tontes de pelouse,
- tailles de haies,
- branchages,
- feuilles mortes,
- mauvaises herbes non montées à graines,
- fanes de légumes,
- paille, foin, écorces d'arbre.

#### **Déchets de cuisine**

- Épluchures de fruits et de légumes,
- restes de fruits pourris ou cuits,
- marc de café et filtre, sachets de thé,
- restes de repas comme des légumes, des pâtes, du riz ou du pain,
- coquilles d'œufs concassées.

#### **Déchets non alimentaires**

- Fleurs fanées,
- sciure et copeaux de bois non traité,
- cendres de bois refroidies,
- essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier,
- papier journal.

### Matières refusées

Ce que vous ne devez pas mettre dans votre composteur.

#### **Déchets de jardin**

- Déchets de jardin traités chimiquement,
- déchets végétaux trop grossiers,
- plantes malades,
- mauvaises herbes montées à graines,
- coupes de thuya et de résineux.

#### **Déchets de cuisine**

- Restes de viande et de poisson,
- os et arêtes,
- produits laitiers,
- huile de friture.

#### **Déchets ménagers non alimentaires**

- Excréments d'animaux domestiques, litières souillées,
- produits chimiques,
- charbon de barbecue,
- couches-culottes, lingettes,
- papiers imprimés en couleurs.

## Compostage collectif



© Ville du Mans

Si vous êtes copropriétaire ou locataire d'un immeuble géré par un bailleur social ou privé, vous pouvez participer activement à la réduction des déchets en développant le compostage **au sein de votre résidence**.

Prenez contact avec nous et nous étudierons ensemble la faisabilité de votre projet, selon les points suivants.

- La présence ou non d'un espace vert,
- l'accord du bailleur ou du syndicat de copropriété,
- le nombre de foyers susceptibles d'adhérer au projet.

Les candidatures retenues bénéficient d'un accompagnement matériel et humain de la part de Le Mans Métropole, avec la **dotation gratuite** et la maintenance du matériel, le suivi régulier des aires de compostage et d'une formation à la pratique.

Si vous êtes un gros producteur, comme un établissement scolaire, nous pouvons vous accompagner dans la réduction de vos biodéchets.

Le Mans Métropole équipe gratuitement une dizaine de nouveaux sites de compostage collectif chaque année. Vous pouvez [les visualiser tous sur une carte](#).

# 9132

**équipements**

C'est le nombre de composteurs et lombricomposteurs mis à disposition par Le Mans Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Astuce



© Ville du Mans

Vous n'avez pas de terrain ? Vous pouvez opter pour un lombricomposteur. Il vous permettra de composter vos déchets **dans votre appartement et sans odeur**.



Suivez l'actualité de la propreté.



Affichez l'agenda de la propreté.